

PLAN D'IMPLANTATION
1/200



PLAN DE LOCALISATION
1/2000

N

COLLABORATION

MODIFICATIONS	Date:	ind:

REMARQUES

N.B: Toutes les cotes sont donnees a titre indicatif et sont a relever sur place par les entreprises concernees avant travaux. Tous nos plans, exquisses, croquis, etc. restent notre entière propriété. Ils ne peuvent etre copiés ni tansmis à des tiers sous peine de dommages et intérêts sans préjuice de poursuites pénales (Loi du 22 mars 1996 et convention de Berne du 9 septembre1996 sur les droits d'auteur)) en cas de non execution des travaux , ces documents devrons nous être restitués. Les entrepreneurs sont tenus de verifier toutes les cotes sur place avant travaux.

1.l'entrepreneur se reporte aux plans de detail et a l'ensemble des documents de soumission et d'execution.
2. les informations relatives a la stabilite indiquees aux plans de l'architecte sont donnees a titre indicatif. tous les elements structurels font l'objet d'une etude particuliere a laquelle l'entrepreneur se reporte.
3. de meme, toutes les données concernant les techniques speciales (electricite, plomberie, sanitaires, chauffage, ventilation, conditionnement d'air, ascenseur, etc...) sont reprises a titre indicatif. l'entrepreneur se reporte des lors aux etudes specifiques.
4. les dimensions et les niveaux des ouvrages existants et/ou du terrain sont donnes a titre indicatif. l'entrepreneur est tenu de les verifier in situ. il previendra l'architecte de toute erreur ou confusion avant execution.

N° DOSSIER:	NOM DU DOSSIER:	PHASE EN COURS:	DATE:	ECHELLE:
2606	MARTIN_AUD	PERMIS D'URBANISME	8/09/26	1:50

DENOMINATION PROJET: RENOVATION MAISON UNIFAMILIALE

PLAN: PLAN D'IMPLANTATION & LOCALISATION

COMMENTAIRES:

APPROBATION MAITRE DE L'OUVRAGE:	APPROBATION ARCHITECTE:	APPROBATION ENTREPRENEUR:

LOCALISATION DU PROJET: Section E, numéro 33/G/67, lot 711
Rue Firmin Martin 6, 1160 Auderghem

ADRESSE MAITRE D'OUVRAGE:

DESSINATEUR	N° PLAN
MP	1 / 9